

## MOTION

**Auteur** Jérôme Fournier (suppl.), Les Verts, Aïda Lips (suppl.), UDC, Vincent Roten, PDCC, et Olivier Turin, AdG/LA  
**Objet** Pour une agriculture valaisanne sans OGM  
**Date** 15.03.2019  
**Numéro** 3.0459

---

Le moratoire sur la culture d'OGM, accepté en votation populaire en 2005, a été prolongé à trois reprises. La dernière prolongation prendra fin en 2021. Les deux chambres fédérales devront donc à nouveau se prononcer sur le sujet prochainement.

Actuellement, la quasi-totalité des OGM cultivés dans le monde sont toujours des plantes pesticides, soit des plantes qui tolèrent un ou plusieurs herbicides, soit des plantes qui produisent leur propre toxine insecticide (toxine Bt), soit des plantes qui cumulent les deux caractéristiques. Consommer ces plantes transgéniques revient à ingurgiter de la toxine Bt (différente de celle qui est produite naturellement par la bactérie *Bacillus thuringiensis* de laquelle provient le gène inséré) ou/et des résidus de différents herbicides. Ces OGM changent radicalement l'exposition des consommateurs à ces produits puisque les plantes conventionnelles ne contiennent pas ces toxines insecticides et présentent des résidus en herbicides bien inférieurs. Par exemple, les variétés transgéniques qui tolèrent les herbicides à base de glyphosate ont des taux de résidus qui peuvent atteindre 20 ppm, un taux 2000 fois supérieur aux normes suisses (0.01 ppm). Il est estimé que 2000 t de résidus entrent ainsi dans la chaîne alimentaire européenne au travers de ces denrées alimentaires. Il est important de rappeler que le glyphosate a été classé en 2015 comme cancérigène probable et perturbateur endocrinien pour l'espèce humaine par le Centre international de recherche sur le cancer.

De plus, on ne connaît pas les effets secondaires des manipulations génétiques sur le reste du génome. Plusieurs études montrent que la manipulation génétique des organismes a des effets inattendus sur la structure ou l'expression des gènes autres que ceux qui sont visés par la modification. Cela se traduit par la synthèse de protéines anormales, nouvelles ou encore par les blocages de la synthèse de certaines protéines, autres que celles qui sont directement concernées par le transgène. Les effets sur la santé des humains ou des animaux qui consommeraient ce genre d'OGM sont peu connus. Certaines études montrent des signes clairs de toxicité pour des consommations à moyen ou à long terme.

Plusieurs nouvelles techniques de modifications génétiques ont vu le jour ces dernières années. Celles-ci rendent possible la modification d'animaux, de champignons et de plantes plus rapidement et en plus grand nombre que les anciennes techniques, tout en changeant encore plus radicalement la physiologie de ces organismes. Les incertitudes liées à la modification des génomes (dont le fonctionnement est encore peu connu) par ces techniques sont donc d'autant plus importantes.

Les OGM ne font qu'intensifier l'agriculture partout où ils sont cultivés. Ils sont développés pour résoudre des problèmes que l'agriculture intensive crée, mais ne font qu'aggraver la situation. Il devient urgent de changer de paradigme agricole moyennant une diversification des agrosystèmes, tout en diminuant autant que possible le recours aux pesticides. Dans de tels agrosystèmes les OGM sont inutiles.

Axée sur la qualité et l'authenticité, l'agriculture suisse et valaisanne que l'on cherche à valoriser par des labels, des IGP et autres AOP doit rester exempte d'OGM. Tous les grands labels alimentaires suisses misent d'ailleurs sur des produits agricoles sans OGM.

Dans notre pays, et encore plus particulièrement en Valais, (territoire exigu, contraintes topographiques, morcellement des surfaces agricoles), ouvrir la porte au OGM poserait de gros problèmes en terme de coexistence avec l'agriculture conventionnelle sans OGM (d'autant plus avec l'agriculture biologique) ou en terme de séparation des filières. La culture d'OGM rendrait donc ces labels caducs et impacterait l'image de qualité de l'agriculture suisse et valaisanne.

Le but de cette motion est de faire du Valais une région « sans OGM » de manière à donner un signal clair à nos chambres fédérales qui devront s'exprimer sur la suite à donner au moratoire. Plusieurs cantons ont d'ailleurs déjà inscrit dans leur législation l'interdiction des OGM dans l'agriculture (Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Tessin).

### **Conclusion**

Cette motion demande à ce que soit proscrit l'emploi d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture. Elle concerne non seulement les plantes obtenues grâce aux techniques de génie génétique classique (transgénèse, cisgénèse), mais aussi les plantes, les animaux et les champignons issus des nouvelles technologies de modification ou de recombinaison non naturelle du génome (par exemple blocage de l'expression des gènes par des ARN interférants, techniques d'édition génomique etc.).

Cette interdiction devra être inscrite dans la loi cantonale sur l'agriculture.

L'interdiction ne concerne pas la recherche, du moment que celle-ci est effectuée en milieu confiné, sans risque de dissémination d'ADN modifié dans l'environnement et sans risque de contamination des cultures conventionnelles et des cultures biologiques.